

Dessertes ferroviaires de proximité en Aunis

Projet TER & RER La Rochelle-Aunis

Gare de Marans:
réouverture en vue ?

7/11
2025



« Réunion publique d'information
et débat autour des projets de
dessertes ferroviaires locales... »

Infos: capresaunis.fr



Rencontre proposée par les associations
ALTO et **CAPRES-AUNIS**



Vendredi 7 novembre à 19 heures

Salle des Fêtes - rue de Bordeaux - Marans

La proposition de navette Marans-La Rochelle n'est pas une utopie. Elle s'inscrit dans un plan global de la proposition « **TER & RER La Rochelle-Aunis** », élaborée par l'association Altro. Ce projet majeur, soutenu par CAPRES-AUNIS est éligible au financement SERM – Loi du 23/01/2023 – proposé par l'État dont certaines collectivités d'importance comparable (Dunkerque, Mulhouse, Chambéry, ...) vont profiter avec le concours de Régions dont la Nouvelle Aquitaine (Bordeaux, Bayonne)

Doit-on toujours rester les bras croisés et ne rien faire pendant que d'autres se mobilisent ?

Aux usagers convaincus et intéressés de se rassembler autour d'Altro et CAPRES-AUNIS afin d'aider élus et services à décider (enfin !) de prendre ce dossier au sérieux et d'entamer les démarches nécessaires pour obtenir la labellisation SERM. Les enjeux de tous ordres en valent la peine...

Pour info, à La Jarrie, des objections pour la halte se sont manifestées en leur temps alors que la réalisation s'est avérée, depuis, très profitable en faveur de la desserte locale, y compris en direction de Niort.

Mettre en place une navette Marans-La Rochelle – *avec des arrêts le long du parcours, des parkings (y compris vélos) à proximité et un pôle d'activité de Corne-Neuve* – est réaliste et très

multimodal à Dompierre-sur-Mer, proche de la zone d'activité de Corne-Neuve – est réaliste et très raisonnable si cette initiative est soutenue par la Communauté de Communes Aunis Atlantique et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle avec l'aide d'autres collectivités comme les communes concernées et le Département ou avec le concours d'opérateurs spécialisés (SNCF, Transdev,...) et d'organismes tels la Société de Grands Projets > [SGP](#)

L'expertise de l'association [Objectif RER Métropolitain](#) peut également être sollicitée.

L'offre créée la demande.

La fréquentation viendra naturellement sur cet axe très pratiqué entre le Sud Vendée et La Rochelle comme le prouvent les constants embouteillages sur les routes, notamment aux entrées de villes. Une partie significative du trafic se reportera sur le rail pour le plus grand bien des usagers, de leur budget, de leur confort, de leur santé... et celui du climat. Ce dispositif participera également au plan LRTZC® (La Rochelle Territoire Zéro Carbone).

Le train est le plus sûr moyen de décarboner les déplacements en assurant la sécurité des voyageurs. Les coûts d'investissement et de fonctionnement ne sont rien en regard des avantages sociaux, environnementaux (pollution !) et financiers.

Sinon, les élus locaux n'auraient jamais inclus le développement du ferroviaire en Aunis dans les documents réglementaires d'urbanisme (Scot, PLUi, PADD, PCAET, ...) et, pour certains, dans leur profession de foi au moment des élections !

Les orientations ont été votées, il faut maintenant que les décideurs passent à l'acte dans l'intérêt général et programment le projet global et cohérent de TER & RER La Rochelle-Aunis. Avec une priorité, mettre rapidement en place la navette Marans-La Rochelle !

Au cours de cette réunion, seront débattus tous les sujets d'actualité en relation avec l'amélioration des dessertes ferroviaires locales et autres questions de mobilités.